



F-X-0.2-f

Exposition aux produits phytosanitaires - Que faire?



PEAU: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau durant 15 minutes.

- Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant la prochaine utilisation.
- En cas de symptômes, appeler le 144.
- Si nécessaire, appliquer les mesures de réanimation cardiopulmonaire.
- Si aucun symptôme appeler Tox Info Suisse au 145.



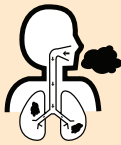
YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau. Si possible enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer pendant 15 minutes.

- Appeler le 144 si exposé à un produit basique (pH >11), des acides ou des amines.



INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

- Si la personne est capable d'avaler, donner à boire.
- **NE PAS** faire vomir.
- Appeler le 144.



INHALATION: Déplacer la personne à l'air libre et la positionner confortablement afin qu'elle puisse respirer.

- Si des symptômes sont présents, appeler immédiatement le 144.
- Si aucun symptôme, appeler Tox Info Suisse au 145.
- Si nécessaire, appliquer les mesures de réanimation cardiopulmonaire.

CMR
Cancérogène,
Mutagène et
Reprotoxique

CMR: En cas d'exposition à un produit Cancérogène, Mutagène ou/et Reprotoxique, contacter un médecin.

- En cas de symptôme appeler le 144.



D'urgence:

Secours sanitaires	144
Intoxications	145
REGA	1414
Police	117
Service du feu	118
N° d'urgence européen	112

Informations à communiquer :

Où sont les personnes blessées, où se trouve le fait?
Qui donne l'alerte (nom)?
Que s'est-il passé?
Quand a eu lieu l'accident?
Combien de personnes sont blessées?
Autres dangers, substances dangereuses?
Mon numéro de téléphone?